**Conseil d’école 12 novembre 2015 - Ecole Lucie et Raymond Aubrac**

**L’équipe enseignante**:

Mme CHAMUSSY, directrice, Mme Estelle HOURNAU (TPS/PS) ZIL, Mme Marjorie Leclair (PS1), Mme Christelle LARUE (PS2), Mme Laura BOURGNEUF (PS/MS), Mme Aziza RAFI (MS), Mme Emilya PUROSKA (MS/GS), Mme Hiba MAROUANI (GS), Mme Alice Thomas (CPa), Mme Nathalie GLANCER (CPb), Mme Camille ALEXANDRE (CPc), Mr Charles Riou (CE1a), Mme Merryl CHARREYRE (CE1b), Mme Josette ZOUNGRANA (CE2), Mr Eric GOARRIN (CM1), Mme Elodie TONEL (CM1/CM2) ;

Mme Sophie HACHEFA (psychologue scolaire).

**DDEN**: Mme Marie-France Robin

**Les parents d’élèves**: Mme Edwige POCHOT, Mme Séverine Abrassart, Mme Aldjia Legueltel, Mme Fatna Boudrag, Mr Tahar Ben Rejeb, Mme Farah Ben Rejeb, Mme Fatiha Boudaoud, Mr Lotfi Chemloul, Mme Angélique CHARRON, Mme Yasmina BEKKARI, Mr Baptiste KIEKEN, Mme Mélanie JOBARD

**Maire adjointe** et représentante de la ville : Mme Anne-Laure Perez

**Absent excusé**: monsieur Meleuc, inspecteur de l’Éducation Nationale

**Invités**: les directeurs des centres de loisirs : Mr Brice Boufflers et Mme Gwendoline Ratouin,

**Début du conseil à 18h00**

**I - Rôle et attributions du conseil d’école :**

**Résultats** des élections de parents d’élèves : 15 représentants de parents et 2 suppléants ont été élus, sur une liste FCPE avec 53,5 % de participation. Leurs noms et une adresse pour les joindre sont affichés devant l’école.

**Rappel des compétences du Conseil d’Ecole :**

* **Voter** le règlement intérieur.

Les membres de droit ont le droit de voter :

**Tous** **les enseignants** de l'école (dont le directeur) ;

**L’inspecteur** de l’Éducation Nationale de la circonscription ;

**Un maître du RASED** qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école ;

**Le DDEN** du secteur (Délégué Départemental de l’Éducation National) ;

**Le maire** ou son représentant,  **un conseiller municipal** désigné par le Conseil municipal, **autant de parents que de classes**, élus par l'ensemble des parents d'élèves,

**- Donner son avis** et présenter des suggestions sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions intéressant **la vie de l’école**.

**- Adopter** le projet d’école.

**II - Approbation et vote du règlement intérieur**

Tout le monde l’a reçu et déjà lu.

Les parents demandent à avoir des précisions sur l’utilisation d’internet, des conditions d’accès des enfants et des restrictions logiciel à l’école.

Trois classes sont équipées de trois ordinateurs (CE2, CM1 et CM1/CM2) et deux autres de TNI (PS1 et CPa.) Il y a 7 postes en salle informatique.

Tous les ordinateurs de l’école sont équipés du serveur « à mon école » développé dans Académie de Versailles et installé par la mairie.

C'est un serveur qui assure le filtrage des accès et de la navigation sur internet.

Au-delà des fonctionnalités de filtrage, il est possible de gérer le partage de fichiers et des messageries école.

Il y a donc des sécurités mais aucune n’est actuellement parfaite et un des objectifs de l’école, dans le cadre des programmes est d’apprendre à naviguer sur Internet dans le respect de la loi et avec un sens critique !

Monsieur CHEMLOUL nous informe d’un projet en expérimentation dans certaines écoles entre l’Education Nationale et l’entreprise Wordline concernant l’utilisation de tablettes sécurisées.

Le règlement intérieur est adopté à l’unanimité.

**III – Organisation de l’école :**

Effectifs, classes, enseignants :

**Maternelle**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **TPS/PS** | **PS** | **PS** | **PS/MS** | **MS** | **MS/GS** | **GS** |
| Fatima Bourokba/Estelle Hournau | Marjorie Leclair | Christelle Larue | Laura Bourgneuf | AzizaRafi | EmilyaPuroska | Hiba Marouani |
| 22 (10/12) | 24 | 25 | 24 (11/13) | 25 | 25(7/18) | 26 |

**TPS**: 10 - **PS**: 72 + 1 en janvier (confirmée) - **MS**: 45 - **GS**: 44

Total mater : 171 (moyenne 24,42)

Janvier : 172 (moyenne 24,57)

Elémentaire

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CPa** | **CPb** | **CPc** | **CE1a** | **CE1b** | **CE2** | **CM1** | **CM1/CM2** |
| Alice Thomas | Nathalie Glancer | Camille Alexandre | Charles Riou | Merryl Charreyre | Josette Zoungrana | Eric Goarrin | Elodie Tonel |
| 20 | 21 | 20 | 23 | 22 | 25 | 25 | 267/19 |

**CP**: 61 + 1 le 01/12 - **CE1**: 45 + 1 le 23/11/2015 - **CE2**: 25 - **CM1**: 32 + 1 confirmée en janvier **CM2**: 19

Total élém : 182 (moyenne 22,75)

Janvier = 185 (moyenne = 23.12)

**Total école = 353 (moyenne = 23,53)**

**Janvier = 356 (moyenne = 23,73)**

La moyenne de l’école est actuellement de 23,53 mais les effectifs sont tendus car certains niveaux sont chargés. La moyenne s’explique par les effectifs de la classe de TPS/PS et des CP et CE1. La classe de TPS/PS ne bougera pas, compte tenu des 10 TPS, mais les CP et les CE1 continuent de se remplir.

Pour l’instant la volonté de nous préserver d’ouvertures en cours d’année est toujours d’actualité et les nouveaux habitants du quartier se voient proposer des inscriptions dans les écoles alentours.

Concernant le retour de Madame Bourokba : elle revient à mi-temps le 17 novembre. Elle était en attente de sa notification officielle et ne pouvait pas revenir en attendant. Nous avons demandé s’il était possible qu’Estelle HOURNAU reste sur l’autre mi-temps. Pour le moment elle reste. La suite dépend de la disponibilité de brigade de remplacement puisque madame Hournau est ZIL.

Concernant le remplacement des enseignants absents.

On dépend toujours de la disponibilité de ZIL, il y a des périodes plus tendues que d’autres.

La semaine de la rentrée des vacances de la Toussaint était une situation exceptionnelle, du fait de mon absence pour formation. Les collègues l’ont gérée avec beaucoup de professionnalisme. Il faut faire attention à ne pas se tromper de responsables dans ces moments difficiles car tout le monde, des enfants, aux parents et aux enseignants, subit une situation qui n’est pas choisie et compliquée.

**Présentation du RASED**

Madame Hachefa, présente le RASED et son fonctionnement.

Le RASED cette année est composé de la psychologue scolaire, d‘une rééducatrice, madame Goyenèche et d’une maîtresse d’adaptation, madame Koudjoh.

Toutes les trois travaillent sur plusieurs écoles de Gennevilliers dont AUBRAC.

Les enseignants ont tous commencé à travailler avec le RASED que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Les parents sont informés par les enseignants quand un élève est signalé au RASED et, selon les cas, les prises en charge ne sont faites qu’avec leur accord. Ils peuvent également prendre contact directement avec madame HACHEFA sans passer par l’enseignant. Une plaquette avec les numéros de téléphone à contacter à été distribuée à toutes les familles.

**Point sur les commandes et le budget de l’école**

Chaque classe a eu un budget proportionnel au nombre de ses élèves, soit 11168 euros au total pour l’école. Il reste encore de l’argent, les enseignants finissent leurs commandes au gré de leurs besoins.

S’ajoute à ce budget 500 euros supplémentaires pour chaque ouverture de classe soit 3500 euros pour l’école et 4800 euros pour acheter des manuels scolaires.

Nous avons également reçu 1747 euros pour acheter des livres pour la BCD ce qui a été fait.

Une dotation supplémentaire de 826 euros nous a permis de commander un rétro projecteur et un ordinateur portable.

Du mobilier supplémentaire, tables et bibliothèques en élémentaire, banc, meubles d’activité en maternelle, a été également commandé et sera livré le 18 novembre.

**Piscine :**

Les parents s’interrogent sur les séances de natation qui ont commencées très tard et nous rappellent que cet apprentissage est inscrit dans les programmes.

Les Agréments sont enfin signés, les séances démarrent cette semaine. L’inspection et la piscine essaient d’organiser des séances de rattrapage mais rien n’est sûr.

**IV - Le temps péri-scolaire :**

Présentation du Centre de Loisirs Élémentaire par son responsable : monsieur Boufflers

Les parents s’inquiètent des dysfonctionnements qui ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Ils s’étonnent que ce ne soit pas les mêmes animateurs que durant les périodes scolaires, que le directeur du centre primaire et la directrice du centre maternel soient en congé en même temps et que monsieur Boufflers soit remplacé par quelqu’un qui est d’habitude animatrice.

Monsieur Boufflers explique que la directrice qui a assuré les vacances, est diplômée et apte à assurer une direction, même si elle travaille comme animatrice le reste de l’année.

Il a été alerté du problème des animateurs qui écoutent de la musique non appropriée sur leur téléphone personnel. Il rappelle qu’il est important de ne pas attendre pour parler avec les animateurs ou leur responsable quand lui-même est absent.

Quand il y a des soucis le service enfance de la mairie rencontre l’animateur incriminé.

Un plan de formation des animateurs est en place avec une vraie volonté d’avoir des intervenants de qualité. La ville a la volonté de titulariser le plus possible d’animateurs.

*Une réunion de parents est organisée vendredi 20 novembre par le centre de Loisirs*

Madame Ratouin présente le fonctionnement du Centre de Loisirs et de la restauration en maternelle.

A 11h45 les animateurs viennent chercher les enfants dans les classes. Les TPS et les PS déjeunent en premier dans le calme. Les MS et les GS vont déjeuner vers 12h30.

Pendant les vacances de Noël les élémentaires iront au centre Anatole France et les maternelles à Louise Michel.

**Les études :**

Nous avons 3 études le lundi et le vendredi et 2 le mardi et le jeudi.

Elles sont encadrées par des enseignants volontaires et un vacataire employé par la mairie). Les effectifs varient, selon les jours, entre 15 et 20.

L’ensemble dure 1h30, dont 30 minutes de récréation, et 1 heure de travail dans les classes.

Les études sont ouvertes à tous, après inscription en mairie, y compris pour les CP puisqu’ils ont des devoirs.

**- Les ateliers lecture :**

Ils s’adressent aux CP.

2 ateliers par semaine sont proposés aux mêmes élèves pour une meilleure efficacité, il ne sera donc pas possible de changer l’organisation aux prochaines périodes.

Dans chaque atelier il y a 8 à 12 élèves selon les périodes. Ce roulement par période scolaire a été adopté pour permettre au plus grand nombre d‘élèves d’en profiter.

L’objectif de ces ateliers est d’apporter un soutien, une aide à des élèves fragiles.

Chaque atelier est proposé sur le même mode : un temps de lecture (fiche du soir), un moment de travail autour des syllabes et un temps de découverte des livres et de la littérature (ouverture à la culture littéraire).

Certains seront gardés sur plusieurs périodes si les enseignantes pensent que c’est nécessaire et que les parents sont d’accord ou en font la demande.

Nous convenons de la nécessité de mettre un mot de relance pour les inscriptions de la période avant le 10 du mois précédent pour que les familles soient dans les délais pour régulariser leur situation à la mairie.

**Les cours d’arabe :**

Le professeur était invité mais ne pouvait pas venir.

Les cours d’arabe ont lieu sur la base d’un partenariat entre l’Éducation Nationale et les ambassades de plusieurs pays.

Les cours sont assurés par des enseignants qualifiés nommés par les ambassades.

Ils peuvent être assurés indifféremment par des enseignants d’origine algérienne, marocaine ou tunisienne car il s’agit de l’enseignement de l’arabe littéraire.

Le principe à l'origine de ce dispositif est que la maîtrise de la langue maternelle est un préalable nécessaire à la réussite d'une langue seconde.

L’organisation cette année a été compliquée car le professeur nommé s’est présenté le vendredi pour démarrer les cours le lundi suivant. Un mot a été collé rapidement dans les cahiers de liaison. Une collègue était absente et ses élèves ont eu, en effet, l’information après le début des cours.

Monsieur Bentoumi a toutefois continué d’accepter des élèves après le début des cours. Pour satisfaire le plus grand nombre il prend deux groupes différents, deux heures, le lundi et le jeudi.

La priorité est donnée aux élèves d’origine du pays qui a nommé le professeur mais le cours est ouvert à tous en fonction des places disponibles. Une enquête est menée chaque année pour anticiper le nombre de cours mais il n’y a pas toujours de professeurs nommés par les ambassades.

**V - Les projets des classes cette année :**

École et cinéma :

Les parents demandent des informations sur le dispositif et s’il y a un travail mené en classe en amont et en aval des projections.

Il s’agit d’un dispositif national initié par le CNC (centre national du Cinéma) la direction générale de l’enseignement scolaire (DGESCO\*) et le ministère de l’éducation nationale.

Il contribue au parcours d’éducation artistique et culturelle de l’élève.

Les élèves découvrent des œuvres contemporaines ou du patrimoine.

L’objectif est de développer l’éducation à l’image et la culture. Les enseignants travaillent sur les films dans leur classe avant et après les projections.

Trois films sont proposés aux classes dans l’année à partir de la GS.

La participation des familles est de 2 euros, ce n’est donc pas une sortie obligatoire.

Toutes les classes sont inscrites et certaines (GS) ont déjà vu leur 1er film.

Les parents demandent à être informés au préalable du titre du film et de son contenu.

Spectacles Jeune public :

Une saison culturelle pour les enfants de 0 à 10 ans est programmée avec 10 spectacles proposés chaque saison. Chaque classe peut s’inscrire à trois. Elle s’articule autour des domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des marionnettes… essayant de mêler les genres les plus divers.
Chaque spectacle est accompagné d’un atelier de sensibilisation conçu en lien avec le spectacle et selon l’âge des enfants pour les scolaires. Les spectacles se déroulent à la Maison du développement culturel et à l’Espace Grésillons.

La participation des familles est de 2,5 euros

Les classes de maternelle sont inscrites ainsi que les trois classes de CP.

Concerts :

Ils sont proposés par le conservatoire de Gennevilliers sur la même idée et les mêmes objectifs que le dispositif École et cinéma mais autour de la musique.

La participation des familles est de 2,5 euros. Un concert est proposé à chaque classe inscrite à partie du CP.

Classes de découverte

Deux classes partent cette année : le CM1 de monsieur GOARRIN et le CM1/CM2 de madame TONEL.

Les CM1 partent aux Gets en janvier avec une classe de CM1 d’Anatole France.

Les CM1/CM2 partent sur l’île d’Ars du O7 au 21 juin avec une classe de CM1 de l’école Joliot Curie.

Des réunions d’informations seront organisées avant les départs. Celle de monsieur GOARRIN sera le 16 novembre à 18h à l’école Anatole France.

La ferme

La venue de la ferme à l’école a été une grande réussite. Tous les élèves de l’école ont pu en profiter entre 30 et 45 minutes. Des binômes ont été mis en place entre les classes de grands et les classes de petits.

Le PLE

Trois classes de maternelle (PS1, PS2 et MS) sont inscrites au prix littéraire des élèves. Les autres classes n’ont pas pu s’y inscrire car les enseignantes ont été nommées sur l’école après la date limite d’inscription.

Les élèves reçoivent dans leur classe une sélection de livres. Ils les découvrent avec les enseignantes, bénéficient d’animations à la bibliothèque et, pour certaines classes, un auteur vient dans la classe pour un échange avec les élèves.

À la fin de l’année les parents et les enfants votent chacun pour leur livre préféré et une matinée festive est organisée par les bibliothèques pour remettre le prix à l’auteur qui a gagné.

Chorale de décembre

Elle n’aura finalement pas lieu puisqu’il n’y a pas de locaux assez grands pour nous accueillir. Nous avons demandé la salle des fêtes mais elle est occupée à ce moment et donc pas disponible.

**VI – La coopérative scolaire**

Bilan 2014/2015 :

Il nous restait 1137 € à la fin de l’année.

Nous avions eu environ 3384 € de recettes :

Vente des photos = 524,50 €,

Dons des familles = 2860 €

Nous avions dépensé environ 2247 euros

Cotisations OCCE = 207 €

Opération Mugs et torchons = -102 euros

Matériel pédagogique = 33 € (électricité)

Fête de fin d’année, jeux de plage…

Projets spécifiques (coopératives de classe) = 2007 € (2 régies d’avance par enseignants)

Point sur 2015/2016

Les dons des familles nous ont déjà rapporté 3306 euros.

Nous avons à payer l’assurance de l’école : 620 euros.

**VII – La sécurité**

Exercice incendie

Nous avons fait un exercice d’entraînement incendie le jeudi 15 octobre. Il a fallu 5 minutes 47 pour que tout le monde soit dans la cour ce qui est dans les normes. Deux autres exercices seront effectués dans l’année dont un exercice surprise (jour et heure).

PPMS (plan particulier de mise en sécurité): il sera réalisélejeudi 19 novembre 2015.

Le thème de cette année est des orages très violents avec inondations par ruissellement pluvial urbain et rafales de vent localement supérieures à 100 km/h.

Il se fera le matin sur une durée effective d’environ 1 heure.

L’objectif est de tester la capacité de l’ensemble des établissements d’enseignement des Hauts-de-Seine à faire face aux effets d’un évènement climatique extrême.

**VIII – Questions diverses :**

Photos de classe :

Les photos sont arrivées vendredi 16 octobre. Elles seront distribuées la semaine prochaine.

Sécurité :

Le revêtement de la cour de récréation est dangereux, de nombreux enfants se sont déjà blessés. Il faut agir vite avant qu’un accident grave n’arrive.

Les accidents liés à ce revêtement ne sont finalement pas si nombreux.

La mairie n’a pas pour projet de le modifier.

Le conseil d’école s’est terminé à 20h30.